

*Communauté de Communes*  
**CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS**

**Délibération n° 2017-208 en date du 6 DECEMBRE 2017**  
**Portant Dossier DETR 2018 – Travaux école de Dontreix**

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 43	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

**Présents :** MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

**Pouvoirs :** MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU ;

**Excusés :** MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René ROULLAND

Un diagnostic immobilier a été réalisé sur l'ensemble des écoles de l'ancien territoire de la communauté de communes Auzances Bellegarde en 2016 par le bureau d'études AUJOUX.

Au vu du programme global de travaux à prévoir sur les 8 écoles, un programme pluriannuel a été réalisé.

Par ailleurs, parallèlement, une mission de vérifications techniques de tous les équipements des écoles (installations électriques et éclairages de sécurité, installations de gaz combustible, moyens de secours : alarme incendie, extincteurs, désenfumage, aires de jeux et équipements sportifs) a également été réalisée.

Pour l'école de DONTREIX, les travaux à prévoir concernent :

- la réhabilitation de la galerie d'accès aux salles de classe

Le montant global prévisionnel de l'opération est fixé à 93 141,75 € HT, soit 111 770,10 € TTC.

Pour l'année 2018, dans le cadre du programme pluriannuel, il est proposé de retenir ces travaux subventionnables à hauteur de 70% de la dépense réalisée.

Le plan de financement proposé est repris ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture  
023-242300127-20171206-2017-208-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2017  
Date de réception préfecture : 13/12/2017

**DEPENSES**

Diagnostic Ecole	312.00 €
Vérifications techniques des équipements	320.00 €
Travaux	78 622.00 €
Maîtrise d'œuvre – Mission de base	9 827,75 €
Devis du diagnostiqueur pour le DAT	360,00 €
Bureau de contrôle	1 800.00 €
Coordonnateur sécurité Protection de la Santé	1 400.00 €
Frais d'annonce et dossier entreprises	500.00 €

**Total des dépenses HT : 93 141,75 €**

**RECETTES**

Prévision de subvention au titre de la DETR 2018 (70%)	65 199,23 €
Autofinancement CCAB (30%)	27 942,52 €

**Total recettes 93 141,75 €**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les travaux concernant l'école de DONTREIX.
- Adopte le plan de financement repris ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tout document nécessaire pour le dossier DETR 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 12 Décembre 2017  
Pour copie conforme, le 12 Décembre 2017

Le Président,

**Pierre DESARMENIEN**

